

Tagung der Alpenkonferenz

Réunion de la Conférence alpine

Sessione della Conferenza delle Alpi

Zasedanje Alpske konference

TOP / POJ / ODG / TDR

IX

14

FR

OL: DE

**RAPPORT SUR L'ETAT DES ALPES / SYSTEME D'OBSERVATION
ET D'INFORMATION DES ALPES (SOIA/ABIS)
RAPPORT D'AVANCEMENT DU SECRETARIAT PERMANENT**

A Rapport d'avancement du Secrétariat permanent

B Proposition de décision

Annexes :

Annexe 1 : Décision de la VIII^{ème} Conférence alpine

Annexe 2 : Report on the State of the Alps No1 : Transport and Mobility, draft 2006-11-03

A Rapport d'avancement du Secrétariat permanent

1 Mission

La VIII^{ème} Conférence alpine a chargé le Secrétariat permanent de présenter d'ici la IX^{ème} Conférence alpine un premier Rapport sur l'état des Alpes « qui se fonde sur le modèle d'un développement durable de l'espace alpin, qui présente au plan quantitatif et qualitatif la situation et les tendances de développement pour certains domaines prioritaires qui restent à choisir, et qui représente sur ce point les indicateurs « core » concernés, conformément au rapport du Groupe de travail « Objectifs environnementaux et indicateurs ». Afin d'accompagner et de soutenir le Secrétariat, un groupe d'experts a été mis en place, dont les fonctions devaient d'abord être assumées par les Focal Points, et qui devait élaborer la structure et l'orientation du SOIA (ci-après dénommé Groupe de travail RSA/SOIA). Dans un premier temps, le SOIA devait se consacrer essentiellement à l'élaboration du Rapport sur l'état des Alpes (Annexe 1).

Le présent Rapport d'avancement accompagne l'ébauche de premier Rapport sur l'état des Alpes (Annexe 2). Lors d'une réunion commune, le Groupe de travail RSA/SOIA et le Groupe de travail Transports ont approuvé le contenu et les principales conclusions politiques de cette ébauche. Toutefois, il doit encore être remanié sur le plan rédactionnel avant sa publication.

2 Élaboration du premier Rapport sur l'état des Alpes

La mise en œuvre de la décision de la Conférence alpine concernant le Rapport sur l'état des Alpes a été rendue difficile par le manque persistant de ressources financières et de personnel du Secrétariat permanent (se reporter au Rapport d'activité du Secrétariat permanent). Dans ce contexte, lors de sa 31^{ème} réunion (septembre 2005), le Comité permanent a invité le Secrétariat permanent et le Groupe de travail RSA/SOIA à présenter un rapport thématiquement restreint sur le thème des transports. L'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Présidence du Groupe de travail Transports ont soutenu ce projet grâce au travail fourni par leurs propres groupes d'experts.

Un « Groupe d'intégration » coordonné par le Secrétariat permanent et formé d'équipes d'auteurs nationaux a élaboré un concept détaillé et sélectionné des indicateurs, pour lesquels les données ont été fournies par les Parties contractantes. Dans le cadre du

concept général, les équipes d'auteurs des différents pays étaient responsables des différents chapitres.

La présente ébauche de rapport a été élaborée en un an, en étroite concertation avec le Groupe de travail RSA/SOIA et le Groupe de travail Transports. Le contenu et les conclusions politiques ont été concertés avec les délégations nationales. Un remaniement rédactionnel est prévu avant la publication, qui portera sur la formulation linguistique, l'adaptation du contenu des différents chapitres et la présentation des données.

3 Structure et qualités du premier Rapport sur l'état des Alpes

Le Rapport offre un aperçu quantitatif et qualitatif des transports dans les Alpes sous l'angle du développement durable. La Partie A décrit le système de transports dans les Alpes. La Partie B tente d'expliquer les principaux moteurs du développement des transports. La Partie C met en lumière certains effets des transports alpins au regard de la dimension économique, socioculturelle et écologique du développement durable. La Partie D offre un aperçu de la politique actuelle des transports dans les Alpes à différents niveaux. Enfin, la Partie E présente les conclusions, en dégagant les principaux défis politiques des prochaines années.

Les qualités essentielles du Rapport par rapport à la littérature existante résident surtout dans le fait que :

- il fournit un aperçu actuel des questions liées aux transports sur l'ensemble de l'arc alpin, et présente en outre quelques nouvelles données,
- il inscrit le débat sur les transports dans les Alpes dans la plus vaste perspective du développement durable,
- il offre sur ces thèmes une description partagée par tous les États alpins,
- il présente la liste des principaux défis liés aux transports dans les Alpes, défis qui ont été formulés en commun et peuvent servir de base pour l'adoption de futures mesures politiques.

Certes, toutes les attentes initiales attachées au premier Rapport sur l'état des Alpes, qui a été réalisé dans des conditions difficiles, n'ont pu être pleinement satisfaites. L'exhaustivité, le degré de détail, l'harmonisation et l'interprétation des données significatives doivent faire l'objet d'améliorations dans les futurs Rapports sur l'état des Alpes. En outre, il serait souhaitable à l'avenir de rédiger un Rapport présentant une plus grande unité au niveau de

l'illustration et de l'argumentation, chose qui n'a pas été possible dans cette édition du fait de la forte responsabilité assumée par les différentes équipes d'auteurs dans chaque chapitre.

4 Publication du premier Rapport sur l'état des Alpes

Le Comité permanent a adopté une proposition du Secrétariat permanent concernant l'achèvement et la publication du Rapport sur l'état des Alpes. Cette proposition prévoit les aspects ci-après :

- d'ici fin avril 2007, le Secrétariat permanent présentera un « final draft » en anglais avec les équipes d'auteurs.
- l'organisation actuelle du travail sera maintenue, et chaque équipe d'auteurs nationale conservera la responsabilité des différents chapitres. Le Secrétariat permanent fera des propositions détaillées concernant le remaniement rédactionnel, qui sera concerté avec les auteurs.
- Le Groupe de travail RSA/SOIA examinera le « final draft » et l'approuvera de manière à ce qu'une publication soit possible pendant l'été.
- Le Rapport sera publié dans la série « Signaux alpins » en allemand, français, italien, slovène et anglais.
- L'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la France continuent de prendre en charge les frais liés à leurs équipes d'auteurs, le Secrétariat permanent se charge des autres frais.

5 Conclusions en vue de l'élaboration des futurs Rapports

Le Secrétariat permanent a présenté au Comité permanent un rapport plus détaillé portant sur les expériences acquises lors de l'élaboration du premier Rapport sur l'état des Alpes. Les principales conclusions, qui ont notamment été débattues au sein du Groupe de travail RSA/SOIA, sont les suivantes :

Collecte et interprétation des données

Les personnes en charge des données auprès des Parties contractantes se sont donné beaucoup de mal pour fournir les données nécessaires. Il n'a pratiquement pas été nécessaire de procéder à une coordination entre les responsables des données. On peut donc se passer d'un organe de coordination. L'organe de pilotage politique doit cependant définir la quantité de données devant être fournies directement.

Les efforts requis par la définition, la collecte, l'harmonisation et l'interprétation de chaque base de données sont considérables. C'est pourquoi on ne doit collecter les données directement auprès des États contractants que si l'on ne peut pas reprendre les données transnationales équivalentes déjà harmonisées qui proviennent de la littérature ou d'autres sources. Dans le cadre du SOIA, on doit rechercher la coopération d'institutions ayant des fonctions analogues pour que les efforts soient complémentaires (ESPON, Eurogeographics, projets INTERREG, etc.). Les données élaborées et les expériences acquises dans ce contexte constituent une bonne base pour ce type de coopération.

Ressources financières et personnel

Les ressources financières et le personnel effectivement disponibles pour le premier Rapport sur l'état des Alpes n'étaient pas adaptés à la mission impartie. Les problèmes liés à l'harmonisation transfrontalière des données, l'ambition de présenter les diverses dimensions du développement durable et leurs interactions, ainsi que l'intégration des points de vue des différents pays constituent un défi majeur. Par ailleurs, des projets similaires ont montré qu'il est indispensable à cette fin de disposer de grandes capacités en termes financiers et de personnel. Même en présence d'une organisation différente du travail, une dotation suffisante de la coordination du projet est la condition première d'un rapport unitaire au niveau de l'argumentation et de la présentation. Dans ce contexte, le fonctionnement du bureau de Bolzano sera très important pour les futurs Rapports sur l'état des Alpes.

Développement d'un point de vue commun

L'élaboration d'une présentation commune du thème des transports dans l'ensemble des Alpes a donné lieu à un large processus d'apprentissage de tous les participants. Le thème des transports – de même que vraisemblablement les futurs thèmes des Rapports sur l'état des Alpes – donne lieu à des discussions politiques, et il est lié à divers intérêts, approches politiques, traditions culturelles et points de vue techniques. Une interprétation commune des données et la description des rapports fonctionnels requiert d'intenses discussions, qui ne sont guère facilitées par l'emploi de langues différentes. Il est dès lors indispensable de disposer non seulement de ressources, mais aussi de suffisamment de temps pour se concerter et pour discuter au sein des différents organes.

6 Développement futur de l'ABIS/SOIA

Les travaux relatifs au Rapport sur l'état des Alpes et l'ensemble du travail accompli par le Secrétariat permanent ces deux dernières années ont montré qu'il est important qu'une équipe compétente du Secrétariat permanent se mette au travail le plus rapidement possible

dans l'antenne de Bolzano afin de créer des structures de travail performantes et durables pour le SOIA/ABIS.

L'élaboration du Rapport sur l'état des Alpes a permis de développer des expériences, des données et des relations de coopération, autant d'éléments qui constituent un bon point de départ pour le développement du SOIA/ABIS. En outre, la collecte des données a permis de mettre sur pied un fond précieux pour la future banque de données du SOIA. En particulier, autour d'une série d'indicateurs, on a collecté au niveau communal des données de base qui ne sont habituellement pas accessibles et qui sont utiles pour toute analyse de détail dans les Alpes. De concert avec le projet INTERREG DIAMONT, qui vise essentiellement à développer des méthodes pour le SOIA/ABIS, on a défini une spécification relative au format des données et aux métadonnées nécessaires (description des caractéristiques des données). Actuellement, des banques de données aux structures identiques sont développées pour le SOIA/ABIS et pour DIAMONT. Elles permettront plus tard d'intégrer sans problèmes les données de DIAMONT dans la banque de données du SOIA.

Pour l'essentiel, le concept ébauché pour le SOIA/ABIS dans le rapport soumis à la VIII^{ème} Conférence alpine est judicieux et doit être poursuivi. Il convient de miser davantage sur la coopération avec les organisations internationales et les projets internationaux. S'agissant des Rapports et de la mise au point des données et des cartes propres au SOIA, il faut veiller à ce que ces initiatives ne fassent pas double emploi avec les efforts des projets INTERREG, et surtout ESPON ou Eurogeographics, mais au contraire qu'elles les complètent. Au cours de la prochaine période de programmation, ESPON va considérablement étendre ses activités, et il est intéressé par un approfondissement de ses résultats, résultats qui sont certainement très intéressants pour la Convention alpine.

Aujourd'hui néanmoins, on ne sait pas encore quand l'équipe SOIA du Secrétariat permanent entamera ses activités à Bolzano, combien de professionnels y travailleront et qui seront ces professionnels. C'est pourquoi le Secrétariat permanent concentrera d'abord les forces dont il dispose sur l'achèvement du Rapport sur l'état des Alpes, sans toutefois perdre de vue le développement futur du SOIA. Dès qu'une solution se dessinera pour Bolzano, au plus tard à l'automne 2007, le Secrétariat permanent présentera au Comité permanent un concept plus concret pour le SOIA/ABIS en collaboration avec le Groupe de travail RSA/SOIA.

B Proposition de décision

La Conférence alpine

1. prend acte du rapport d'avancement du Secrétariat permanent à titre de première contribution au Rapport sur l'état des Alpes dans le domaine des transports et de la mobilité;
2. remercie les Parties contractantes pour le généreux soutien qu'elles ont apporté aux travaux consacrés au Rapport sur l'état des Alpes ;
3. charge un Groupe de rédaction dirigé par le Secrétariat permanent de présenter d'ici la prochaine réunion du Comité permanent une version du Rapport harmonisée sur les plans linguistiques et rédactionnels;
4. autorise le Comité permanent à approuver à titre définitif, dans le cadre de sa 35^{ème} réunion, la première contribution au Rapport sur l'état des Alpes consacrée au domaine des transports et de la mobilité ;
5. invite à publier au plus tard le 30 juin 2007 cette première contribution au Rapport sur l'état des Alpes consacrée au domaine des transports et de la mobilité ;
6. décide que le prochain thème traité sera « L'eau dans l'espace alpin » et que les résultats de la Conférence sur l'eau devront être pris en compte, et invite le Comité permanent à veiller à ce que les travaux correspondants soient entamés en temps utile ;
7. invite le Comité permanent à assurer l'élaboration d'une stratégie à long terme pour le Système d'observation et d'information des Alpes (ABIS/SOIA).